



Planification du patrimoine de la famille

mardi 28 janvier 2014

Professeure Audrey LEUBA

Professeure Marie-Noëlle ZEN RUFFINEN

FACULTÉ DE DROIT



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

PROGRAMME

- 8h15 Accueil des participants
- 8h50 Ouverture de la journée
- 9h00 **La gouvernance dans les entreprises de famille**
Christine Blondel
Professeure adjointe
Centre International Wendel pour l'Entreprise Familiale
INSEAD
Conseillère d'entreprises familiales
- 9h30 **Aspects fiscaux et assécurentiels de la planification du patrimoine de la famille**
Gladys Laffely Maillard
Licenciée en droit
Conseil en fiscalité et prévoyance, Le Mont-sur-Lausanne
- 10h30 *Pause-café*
- 11h00 **Planification successorale internationale : le nouveau règlement européen en matière de successions**
Paul Lagarde
Professeur émérite
Faculté de droit, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne
Membre de l'Institut de droit international
- 11h45 **Nouveau règlement européen en matière de successions : impact pour la planification en Suisse**
Gian Paolo Romano
Professeur
Faculté de droit, Université de Genève
- 12h15 Déjeuner-buffet

PROGRAMME

- 13h45 **Atelier A | La gestion des avoirs bancaires de l'enfant**
Sandrine Tornare
Chargée d'enseignement
Faculté de droit, Université de Genève
- Daniel Käslin**
Directeur adjoint
Service juridique, Banque cantonale genevoise
- ou*
- Atelier B | Immeuble et liquidation du régime matrimonial :
évolution récente**
Audrey Leuba
Professeure
Vice-doyenne de la Faculté de droit
Université de Genève
- ou*
- Atelier C | La mise en trust d'immeubles situés en Suisse :
pratique(s) actuelle(s)**
Marie-Noëlle Zen-Ruffinen
Professeure
Faculté des sciences économiques et sociales
Université de Genève
Avocate
- 15h00 *Pause-café*
- 15h30 **Atelier A, B ou C | Choix d'un deuxième atelier**
- 16h45 Clôture de la journée

www.unige.ch/formcont/planificationpatrimoinefamille

Présentation

La Journée de Planification du patrimoine de la famille s'adresse aux praticiens, avocats, notaires et juristes internes (notamment au sein de banques ou d'établissements financiers) appelés à assister leurs clients dans la structuration, la gestion, la planification et la transmission d'un patrimoine familial.

Combinant les apports de l'Université et de la pratique, le programme de la Journée alterne exposés et ateliers. Il offre en particulier aux participants la possibilité d'approfondir des thèmes nouveaux ou évolutions récentes de la pratique. Une documentation choisie leur sera remise.

Renseignements pratiques

Lieu

Université de Genève - Uni Mail - Salle 150
40, Bd du Pont-d'Arve - 1205 Genève
De la gare Cornavin, accès en tram 15 (direction Palettes, arrêt Uni Mail)
Parking sur place.

Inscription avant le 21 janvier 2014

- En ligne sur: www.unige.ch/formcont/planificationpatrimoinefamille
- Au moyen du formulaire ci-dessous.

Finances d'inscription

- CHF 450.-
- CHF 150.- (avocats-stagiaires sur présentation d'une pièce de légitimation)
- CHF 75.- (assistants et étudiants sur présentation d'une pièce de légitimation)

La finance inclut la documentation ainsi que les pauses cafés et le déjeuner-buffet.

Attestation

Une attestation de participation peut être délivrée sur demande.

Informations complémentaires

Nicole Crausaz | Francine Pinget

Université de Genève, Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit

40, Bd du Pont-d'Arve - 1211 Genève 4

Tél. +41 (0)22 379 84 73 | 86 33 | Nicole.Crausaz@unige.ch | Francine.Pinget@unige.ch

www.unige.ch/formcont/planificationpatrimoinefamille

Planification du patrimoine de la famille

28 janvier 2014

Bulletin d'inscription à renvoyer jusqu'au **21 janvier 2014** | À remplir en lettres majuscules

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Étude/Entreprise (en toutes lettres) :

Profession/Fonction :

Adresse de contact Privée Professionnelle

Adresse postale :

NP/Ville/pays :

Téléphone :

E-mail :

Je m'inscris à la **Journée de planification du patrimoine de la famille** du mardi 28 janvier 2014.

- CHF 450.-
 - CHF 150.- (avocats-stagiaires, joindre une pièce de légitimation)
 - CHF 75.- (étudiants, joindre une pièce de légitimation)
- Je souhaite participer à deux des trois ateliers proposés selon l'ordre de préférence suivant (*veuillez les numérotter de 1 à 3*) :

- Atelier A : La gestion des avoirs bancaires de l'enfant**
- Atelier B : Immeuble et liquidation du régime matrimonial : évolution récente**
- Atelier C : La mise en trusts d'immeubles situés en Suisse : pratique(s) actuelle(s)**

La finance d'inscription inclut la documentation, les pauses-café et le déjeuner-buffet.

Je m'engage à verser la somme correspondante au moyen du bulletin de versement qui me sera adressé à réception de mon inscription.

Frais d'annulation

En cas d'annulation reçue le 14 janvier 2014 au plus tard, la finance d'inscription sera remboursée sous déduction d'un montant de CHF 75.-.

Date : Signature :

Affranchir
SVP

UNIVERSITE DE GENEVE
Secrétariat du département de droit civil
Faculté de droit
40, Bd du Pont-d'Arve
1211 Genève 4